



Vivre à Arlon



Bulletin communal d'information n° 97

Juin 2020

ÉDITORIAL



Confinement : le choc

Si l'on nous avait dit il y a quelques mois que nous vivrions de tels moments, personne ne l'aurait cru. Le 13 mars à minuit, le pays est entré en confinement. Avec lui, pratiquement tout s'est arrêté : les commerces, les écoles, le sport, la culture, le tourisme, la mobilité, les manifestations... A Arlon, pas de carnaval, pas de fêtes du maitrank, pas de terrasses, pas d'enfants dans les cours d'école... Ce temps d'arrêt fut sans doute perçu par beaucoup comme une claque en plein visage. Aujourd'hui, après presque trois mois de repos forcé, le temps est à la réouverture progressive, avec les mesures qui s'imposent désormais comme une évidence : port du masque, gestes barrières, distanciation sociale...

La Ville d'Arlon réagit et s'adapte

Au lendemain de l'annonce de cette crise sanitaire jusqu'ici inimaginable, il a fallu réagir et s'adapter pour permettre à la vie de continuer. L'exemple chinois nous a permis de mesurer l'ampleur de ce qui se préparait et d'anticiper. Rapidement, des bénévoles se sont mis au service des autres. Des collectifs citoyens et des particuliers se sont mis à coudre des blouses et des masques pour le personnel soignant, alors en pleine pénurie de matériel de première nécessité. A Arlon, cette solidarité s'est largement manifestée dans toute la commune. La Ville a rapidement mis en place sa plateforme solidaire "Give a Day" pour permettre aux personnes plus fragiles et isolées de garder le contact. Des bénévoles, nombreux, ont proposé une aide pour faire des courses, aller chercher des médicaments, promener les animaux... Le CPAS a lui aussi mis en place son service de livraison aux personnes les plus précarisées par la situation ; une bouffée d'oxygène pour certains dont la mobilité était entravée. Les sans-abri ont également pu trouver refuge au centre d'hébergement temporaire, une initiative née du constat d'une urgence sanitaire dans la rue, aussi.

Les masques de la solidarité

Le masque est rapidement devenu un impératif pour se protéger et protéger les autres contre la propagation du virus. Aux côtés des collectifs citoyens et à leur demande, la Ville a proposé le masque artisanal dès le 4 mai au prix de 3 €, somme que la Ville s'est engagée à doubler et à reverser aux soins de santé de proximité. C'était un souhait des collectifs et nous les avons suivis dans leur démarche. Les personnes en difficulté financière ont pu se fournir gratuitement

auprès du CPAS. Arlon la solidaire n'aura jamais aussi bien porté son nom. Parallèlement à cette initiative, la Ville a proposé un masque gratuit par citoyen, déposé dans les boîtes aux lettres de manière nominative. Prochainement, les Arlonais recevront également un masque du gouvernement fédéral, accompagné de deux filtres. N'oublions pas qu'il est toujours possible de se fournir auprès des artisans couturiers et spécialistes du textile.

Soutien au commerce local de proximité

Et pour accompagner ce masque gratuit de la Ville, des chèques shopping ont été distribués à chaque ménage pour augmenter le pouvoir d'achat des familles et booster l'économie locale, qui a beaucoup souffert de cette crise. La Ville a investi avec cette mesure 363.000 € directement dans l'économie locale. En concertations avec ses partenaires, l'Acia et l'asbl Arlon centre-ville, des mesures de dégrèvement de taxes ont été prises : suppression de la taxe sur les débits de boissons, suppression de la taxe sur les des deux premiers m² d'enseigne, suppression du 2^e semestre de la redevance sur les marchés, suppression pour toute l'année de la redevance sur les terrasses, adaptation de la redevance sur le stationnement avec une gratuité tous les samedis jusqu'au 31 août...

Reprise des marchés

La relance des marchés, toujours sous conditions strictes, a permis à tout un secteur de recommencer à travailler. Et nous nous réjouissons que les mesures prises portent leurs fruits. Ce 8 juin, c'est le secteur HoReCa qui a été invité à rouvrir. Le tourisme et la culture suivent, de même que l'organisation d'événements, des secteurs eux aussi durement touchés par cette crise.

Et demain

Cette épidémie aura eu le mérite de faire réfléchir

sur l'importance des relations humaines et sur le « vivre ensemble » auquel on ne donne pas toujours l'importance qu'ils méritent. Cela aura également permis de mettre en valeur la formidable solidarité au sein de notre commune, la créativité de nos commerçants qui ont su pour certains s'adapter à la situation en organisant des livraisons, en utilisant les réseaux sociaux de manière innovante, en gardant le contact avec leurs clients. Cela aura, dans certaines familles, permis de renouer les liens. Permis aussi d'envisager d'autres manières de travailler demain.

Cela aura mis en évidence l'importance du lien avec nos aînés, qui pour se protéger ont dû couper le lien avec leurs familles durant plusieurs semaines. Nous pensons à eux, et au formidable travail effectué sur notre commune par le personnel des maisons de repos et des résidences qui s'est dévoué sans relâche pour les patients.

Une pensée aussi aux enfants et personnes handicapées qui sont souvent restées confinées dans leurs structures d'accueil aux côtés du personnel d'encadrement, sans contact avec leur proches, pour se préserver de la pandémie. Nous savons combien cet éloignement a dû être douloureux.

Déconfinement : prudence

Aujourd'hui, il nous faut vivre avec le virus. Alors que tous les signaux sont au vert dans notre pays, restons vigilants. Maintenons la distance et les gestes barrières, portons notre masque. Tandis que le déconfinement se poursuit, je vous invite à profiter de notre belle commune, de notre région magnifique, à vous balader en forêt ou sur les sentiers balisés, à découvrir ou redécouvrir notre riche patrimoine.

Prenez soin de vous, et prenez soin des autres.

Vincent Magnus - Bourgmestre





Les plaines de jeux de la Ville d'Arlon vous accueillent cet été !

Les vacances d'été approchent, l'occasion pour les enfants de se divertir, de faire du sport ainsi que de nouvelles découvertes. Comme chaque année, le service Jeunesse de la Ville d'Arlon organise des plaines de jeux destinés aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans. Elles se dérouleront du lundi 1^{er} juillet au vendredi 14 août. Chaque jour, du lundi au vendredi, de 8h à 16h, les enfants pourront participer à toutes les activités préparées et encadrées par des animateurs expérimentés.

L'école de Waltzing accueillera la plaine pour les enfants âgés de deux ans et demi à six ans.

Diverses activités seront proposées comme : brochettes de fruit, journée anniversaire, balades dans le village, parcours de psychomotricité, jeux d'eau, journée déguisée, bricolages, petits jeux ...

Les plus grands, âgés de 6 à 12 ans, bénéficieront des vastes locaux de l'espace Milan situés en pleine nature, à deux pas du service régional d'incendie.

Ils pourront profiter d'activités variées (balades en forêt, chasse aux trésors, spectacle, peinture, jeux d'eau, boum, barbecue, stratégo géant, cluedo grandeur nature...)

Le tarif est de 5 € par jour.

!!! Attention !!! En raison de la crise sanitaire Covid-19, les inscriptions ne pourront pas se faire chaque matin comme c'était le cas auparavant.

L'inscription préalable de vos enfants est nécessaire pour le respect des mesures de sécurité sanitaire mises en place.

Elle doit être faite avant le début de la semaine de façon à nous permettre d'organiser les bulles de contact (maximum 50 personnes).

Pour obtenir les fiches d'inscription,

contactez le 063/412515 du lundi au vendredi entre 8h et 16h

Toutes les équipes éducatives recevront un écolage reprenant les mesures sanitaires et de sécurité à adopter.

Chaque parent se verra remettre, avec la fiche d'inscription, un protocole reprenant les mesures à respecter lorsqu'il vient déposer ou reprendre son enfant.

Il est demandé aux parents de ne pas inscrire leurs enfants auprès d'opérateurs différents au cours de la même semaine.



L'accueil extrascolaire du 1^{er} juillet au 14 août, de 6h45 à 19h

L'accueil extrascolaire est un apprentissage à la vie sociale pendant une partie du temps libre de l'enfant le matin dès 6h45 et après 15h30, les mercredis après-midi ainsi que pendant les congés scolaires. L'objectif du service est de veiller à l'épanouissement social de l'enfant. Son bien être est la priorité de l'équipe. L'accompagnateur cherche à rendre l'enfant autonome et à l'amener à vivre en société. Dans cet apprentissage, les parents sont considérés comme des partenaires, ils sont respectés dans leurs cultures et dans leurs croyances.

EN PERIODE SCOLAIRE

Après l'école, vu les multiples contraintes de la journée, le travail de l'accueillant est essentiellement axé sur les jeux spontanés. Il veille à ce que chaque enfant, quel que soit son âge et sa personnalité, soit le sujet d'une attention individuelle appropriée. Il est important pour l'équipe que l'enfant ait la possibilité de faire ou ne pas faire, d'être actif ou de rêver. Les mercredis après-midi, des activités plus structurées sont proposées aux enfants.

PENDANT LES CONGES SCOLAIRES

Les enfants sont conviés à s'amuser, créer, bricoler, s'éveiller et s'épanouir au cours des différentes activités proposées en concordance avec un thème défini pour chaque semaine. Aujourd'hui, 1610 enfants fréquentent les structures extrascolaires de la ville, où le tarif appliqué est proportionnel au revenu des parents.

Le service communal d'accueil extrascolaire compte 13 implantations :

- **Le Temps de rêver** : rue du Marquisat, 20 – 063/576705
- **L'Éclat de Rire** : école du Galgenberg – 0479/790758
- **Le Pré Enchanté** : école de Schoppach – 0471/026948
- **1,2,3 Soleil** : école de Heinsch – 063/ 412515
- **La Marelle** : rue de Neufchâteau, 6 – 063/412515
- **L'école de Frassem** : rue du Centre, 25 – 063/412515
- **L'école de Waltzing** : rue du Brill – 063/412515
- **L'école de Barnich - Sterpenich** : rue de Sterpenich 30 – 0470/420719
- **L'école de Toernich** : rue du Presbytère 9 – 0470/420710
- **L'école de Freylange** : avenue de Pforzheim 68 – 0470/420723
- **L'école de Fouches** : rue du Moulin 7 – 0470/420708
- **L'école des Lilas** : rue de la Meuse 80 – 0470/420717
- **Ecole de Stockem** : chemin du Piélemont 2 – 0470/420732

EN JUILLET ET EN AOÛT

Durant les vacances d'été, l'accueil extrascolaire propose des activités aux enfants d'accueil et de 1^{re} maternelle à « la Marelle », 6 rue de Neufchâteau, aux enfants de 2^{ème} et 3^{ème} maternelle au « Temps de Rêver » ainsi qu'aux enfants de primaire au « Pré enchanté », avenue du Bois d'Arlon, 21 **Les thèmes de cet été seront essentiellement axés autour d'activités extérieures dans les 3 implantations.**

Un pique-nique froid doit être fourni aux enfants chaque jour.

Renseignements au 063/412515 du lundi au vendredi entre 8h et 16h

Toutes les équipes éducatives recevront un écolage reprenant les mesures sanitaires et de sécurité. Chaque parent recevra, avec le bulletin d'inscription, un protocole reprenant les mesures à respecter lorsqu'il vient déposer ou reprendre son enfant. Il est demandé aux parents de ne pas inscrire leurs enfants auprès d'opérateurs différents au cours de la même semaine.



!!! Attention !!! En raison de la crise sanitaire Covid-19, les inscriptions seront limitées dans chaque implantation de façon à respecter le principe des bulles de contact de 50 personnes.



Enseignement communal

La rentrée est fixée au mardi 1^{er} septembre 2020 à 8h30

Permanences pour les inscriptions

Judi 27 et vendredi 28 août de 10h à 12h et de 16h à 18h

2005 élèves dans l'enseignement fondamental

1023 élèves dans l'enseignement de promotion sociale

735 élèves à l'Académie des Beaux-Arts

810 élèves à l'Académie de Musique

Responsable : Carine Lecomte : 1^{re} échevine et échevine de l'Enseignement, de la Jeunesse et de la Petite Enfance

Conseillère pédagogique : Mme Rita SIMON

Secrétariat de l'Enseignement communal : 063 24 56 81 - 063 24 56 61

Des tout premiers « enseignements » à tirer de la crise du Covid-19, je retiendrai prioritairement la capacité d'adaptation, la capacité à rebondir sans cesse de nos directions, équipes éducatives, membres du personnel de nos écoles pour traduire dans l'urgence les décisions politiques basées sur les rapports successifs des groupes d'experts, avec pour préoccupation première de permettre aux parents qui le souhaitent de rescolariser leurs enfants.

Il faut dire qu'en tant qu'acteurs de terrain, ils savent mieux que quiconque que si l'école est un lieu d'enseignement, elle est également un lieu de vie ; que si on y apprend à lire, à écrire, à compter, on y apprend également à être, à grandir... Aussi, pour nos enfants avant tout, vive la rentrée !

Carine Lecomte

Retrouvez toutes les informations concernant les écoles sur :

www.ec-arlon.be et www.arlon.be

ECOLE DE WEYLER

Rue de Stehnen, 30 - 6700 ARLON

Tél: 063 21 91 06

Direction :

M. Michel BILLO



ECOLE DES LILAS

Rue de la Meuse, 80 - 6700 ARLON

Tél: 063 21 81 34

Direction :

M. Michel BILLO

ECOLE DE HEINSCH

Route de Neufchâteau, 520

6700 ARLON

Tél : 063 22 50 35

Direction :

M. Michel BILLO



Enseignement communal

ECOLE DU GALGENBERG

avenue Numa Ensch Tesch, 1
6700 ARLON

Tél: 063 22 44 21

Direction :

Mme Mélanie-Anne WIAME
Directrice FF



ECOLE DE BARNICH STERPENICH

rue de Sterpenich, 30
6700 ARLON

Tél: 063 22 52 40

Direction :

Mme Mélanie-Anne WIAME
Directrice FF

ECOLE PRIMAIRE AUTONOME DU CENTRE

rue Paul Reuter, 22 - 6700 ARLON

Tél : 063 22 62 58

Direction :

Mme Hélène BOURTON



ECOLE DE SCHOPPACH

avenue du Bois d'Arlon, 21
6700 ARLON

Tél: 063 22 14 95

Direction :

M. THILMANY Paul





ECOLE DE WALTZING

rue du Brill, 4 - 6700 ARLON
Tél: 063 21 80 08

Direction : M. Olivier NEY

ECOLE DE FRASSEM

rue du Centre, 25 - 6700 ARLON
Tél: 063 22 17 94

Direction : M. Olivier NEY



ECOLE DE FOUCHES

rue du Moulin, 7 - 6700 ARLON
Tél: 063 23 71 84

Direction : Mme Sabine
DUMONT-PINSON

ECOLE DE TOERNICH

rue du Presbytère - 6700 ARLON
Tél: 063 22 58 35

Direction :
Mme Sabine DUMONT-
PINSON



ECOLE D' UDANGE

rue de Buvange, 34 - 6700 ARLON
Tél: 063 21 79 77

Direction : Mme Sabine
DUMONT-PINSON

ECOLE DE LA RUE DE NEUFCHATEAU

rue de Neufchâteau, 12 - 6700 ARLON

Tél: 063 22 62 64

Direction :

Mme Corine SKA



ECOLE DE STOCKEM

chemin de Pielemrot, 4

6700 ARLON

Tél: 063 22 14 94

Direction : Mme Corine SKA

ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

Place des Chasseurs ardennais, 4

6700 ARLON

Tél: 063 22 62 58

Direction :

Mme Chantal COLLIN-THIRY



ECOLE DE FREYLANGÉ

rue de Pforzheim, 68 - 6700 ARLON

Tél: 063 22 14 90

Direction : Mme Chantal COLLIN-THIRY



École Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon

Enseignement secondaire supérieur

Des formations qualifiantes (1 année scolaire)

- Technicien(ne) de bureau
- Technicien(ne) de comptabilité
- Technicien(ne) en informatique
- Educateur A2 (en 1 an)
- Educateur A2 (en décalé, 3 ans)

Formations organisées en journée pour les étudiants de plus de 18 ans

Enseignement supérieur

Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif

Formation organisée en horaire décalé

Des langues (du niveau A1 à B1)

Anglais, allemand, néerlandais, espagnol, italien, français, luxembourgeois, russe. Cours organisés à raison de 1 ou 2 soirées par semaine

Pour obtenir l'accès à la profession

Connaissances de gestion (1 an)

Pour obtenir le CESS : Module équivalence CESS (2 soirées par semaine)



Direction : M. Laurent Chalon • Rue Godefroid Kurth 2 - Arlon
Tél. 063 23 33 90 Fax 063 23 69 17 www.eicarlon.be



Académie de Musique

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit :

DOMAINE DE LA MUSIQUE :

- Cours d'éveil musical pour enfant de 6 ans : travail vocal, initiation aux différents sons, rythme et lecture de notes, jeu et improvisation vocale et rythmique, apprentissage et création de chansons, utilisation d'instruments Orff (petites percussions),
- Cours de formation musicale (solfège) dès 7 ans
- Cours d'instruments : hautbois, accordéon, basson, flûte traversière et piccolo, clarinette, guitare, saxophone, violon et alto, violoncelle, cuivres (trompette, bugle, cornet, cor, alto, baryton, trombone, tuba), piano, orgue, percussions.
- Cours de chant à partir de 14 ans
- Cours complémentaires : analyse et écriture musicale, ensemble instrumental, groupes de classe, art lyrique, rythme des musiques du monde, chant d'ensemble, musique de chambre instrumentale.
- Cours de formation musicale pour adultes

Direction : M. Patrice Bach • Place des Chasseurs Ardennais 10 - Arlon • Tél. 063 22 76 97
Fax 063 23 30 99 • du lundi au vendredi de 15h à 18h • www.acalux.be • acamus@arlon.be

Académie des Beaux-Arts

Cours pour enfants et adolescents :

Cours de formation pluridisciplinaire (dessin, peinture, volume) :
6 à 8 ans / 9 à 11 ans / 12 à 17 ans

Cours pour adultes à partir de 18 ans :

Peinture	Céramique
Dessin d'après modèle vivant	Gravure
Joannerie-bijouterie	Sculpture
Création textile	Création transdisciplinaire
Photographie	Histoire de l'art et analyse esthétique

**Renseignements : du lundi au jeudi de 13h30 à 18h et le vendredi de 13h30 à 19h30
du 26 août au 30 septembre au 063 21 79 53 ou sur secretariat@beauxarts-arlon.net**

Droit d'inscription :

- Gratuit en dessous de 12 ans (né(e) après le 31/12/2008)
- 76 € pour les élèves nés entre le 15/10/2002 et le 31/12/2008 et les étudiants
- 190 € pour les élèves nés avant le 15/10/2002

(Exemptions de minerval pour les élèves inscrits dans une autre académie de l'ESAHR ou en humanités artistiques, les chômeurs complets indemnisés - CPAS - les personnes handicapées, ...)

Les nouveaux élèves doivent se munir d'une copie de la carte d'identité



Direction : Mme Véronique Henrot • Rue Godefroid Kurth 2 - Arlon • Tél. 063 21 79 53 • Fax 063 22 61 25
Courriel direction : beauxartsarlon@skynet.be • www.beauxarts-arlon.net



Athénée Royal

Secondaire

Direction : M. Christophe JASPAR

Rue de Sesselich 83 | 063 24 50 20

secretariat@ar-arlon.be

www.ar-arlon.be

L'Athénée Royal propose à ses élèves une offre variée d'options permettant d'entreprendre avec les meilleures chances de succès des études supérieures, tout en apportant une attention particulière à l'accueil et au suivi des plus jeunes. L'école accorde également une place privilégiée aux activités culturelles, sportives et citoyennes.

École fondamentale

Primaire et Maternelle

Direction : Mme Vinciane JOSEPH

Rue de Sesselich 83 | 063 24 50 21



L'établissement bénéficie d'un environnement exceptionnel en plein cœur d'un écrin de verdure et d'infrastructures adaptées aux besoins des élèves, de la maternelle à la 6^e primaire. On y propose de travailler par cycles (continuité des apprentissages), on mise sur le rôle fondamental de la lecture, on propose de nombreux séjours et excursions pédagogiques. Les enfants sont auteurs et acteurs de nombreux projets. Ils sont encouragés à participer à de nombreuses compétitions sportives et animations culturelles.

Institut Technique Étienne Lenoir

Secondaire

Direction : M. Philippe GIBERTI

Chemin de Weyler 2 | 063 23 02 20



La devise de l'Itela « l'Humanisme par la technologie », rassemble pas moins de 900 élèves de 40 nationalités différentes, sur 14ha de terrain et dans 19 sections différentes. Les formations, en plein exercice et en alternance, couvrent de nombreux métiers, dont les maçons, les couvreurs, les agents de sécurité, les chauffeurs de poids lourds... et bien d'autres encore.



C.E.F.A.

Président : M. Philippe Giberti

Coordonnatrice : Mme Nancy Schmitz

Chemin de Weyler 2 | 063 23 02 26

Une part importante des formations dispensées au sein du C.E.F.A. aboutissent à un diplôme équivalent à un enseignement de plein exercice.

De cette façon, l'élève a un atout supplémentaire pour entrer ensuite sur le marché de l'emploi.

Par ailleurs, la formation en alternance débouche sur des certificats de qualification ou des diplômes reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles.



Institut d'enseignement de Promotion Sociale

Direction : Mme Patricia PEIGNOIS

Chemin de Weyler 2 | 063 23 02 40



Finis le temps des cours du soir qui jouaient les parents pauvres face aux autres formations. L'Institut de promotion sociale d'Arlon délivre des diplômes reconnus notamment dans l'enseignement supérieur où ils sont équivalents aux diplômes délivrés par des Hautes Ecoles (correspondance avec le niveau 6 et 5 du cadre européen des certifications (qualifications)). L'obtention d'un diplôme de niveau supérieur se fait tout en continuant à travailler. Un vrai plus pour les employeurs qui y voient de belles cibles pour le recrutement. Le taux d'employabilité des étudiants de bachelier de l'école dépasse allègrement les 90%.

Sur son campus d'Arlon, la Haute École Robert Schuman forme des ingénieurs industriels accrédités CTI et labellisés EUR-ACE, des bacheliers en chimie-environnement, des électromécaniciens spécialisés en climatisation (techniques du chaud et du froid), des masters gestionnaires de chantiers, ainsi que des assistants sociaux. Depuis 2019, elle propose également un Bachelier en Prévention, Sécurité industrielle et Environnement, conçu pour répondre aux besoins des entreprises. En plus du diplôme, la formation octroie aux étudiants un Certificat de Conseiller en prévention de niveau II et un Certificat de Coordinateur Santé Sécurité de niveau B. Les formations du technique assurent aux étudiants diplômés un taux d'employabilité maximal.

Haute École Robert Schuman

Institut Supérieur Industriel

Campus d'Arlon – Catégories Technique et Sociale

Direction : M. Yves SATINET

Chemin de Weyler 2 | 063 23 00 00

secretariat.arlon@hers.be



Université de Liège

Département des Sciences et Gestion de l'Environnement

Direction : M. Philippe ANDRÉ

Avenue de Longwy 185 | 063 23 08 11

arlon.accueil@uliege.be

www.campusarlon.uliege.be

L'Université de Liège est implantée à Arlon avec son campus dédié à l'environnement. Son département des sciences et gestion de l'environnement propose des masters et des masters de spécialisation dans des domaines variés relatifs à l'environnement. Il attire chaque année près de 140 étudiants de différentes nationalités. Certaines formations peuvent être suivies au Luxembourg et au Québec.

L'implantation de Stockem de l'école d'enseignement spécialisé de la Communauté française de Saint-Mard est une petite structure à l'ambiance familiale. L'établissement accueille des adolescents présentant des troubles du spectre autistique, des difficultés de communication, des difficultés de sociabilisation et/ou des troubles psychomoteurs.

Une équipe pluridisciplinaire (enseignants de différents niveaux, infirmière, puéricultrices, kinésithérapeute, logopède, éducateurs...) spécifiquement formée et motivée encadre les élèves au quotidien.

Institut d'enseignement spécialisé

Secondaire de Forme 1 (Types 2, 3 et 4, pédagogies adaptées : trouble du spectre de l'autisme, polyhandicaps physique)

Direction : M. Cédric FICHET

Rue du Vivat 10 | 063 22 14 77





Institut Notre-Dame

Secondaire | Rue Netzer 21 | 063 24 52 10

**Direction : Mme Ingrid LEFEVRE
et Mme Annick NOIRHOMME**

A l'Institut Notre Dame, l'accent est porté sur l'autonomie et le développement des talents personnels. L'école se veut ouverte sur le monde et ses réalités. Cela transparaît notamment dans la diversité des options de transition et du qualifiant et également au travers d'un programme linguistique étoffé, avec au menu du néerlandais, de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol et un enseignement en immersion en néerlandais et en allemand depuis 12 ans.

A l'Institut Notre-Dame, les 1^{ère} et 2^e maternelles évoluent ensemble dans une vaste maison entourée d'un jardin. L'enseignement s'y donne de manière verticale : les 1^{ères} et 2^e années sont mélangées. En primaire, on travaille en cycle et on est attentif à la réflexion de groupe. On propose des défis aux élèves. Un cours d'expression artistique (de la 2^e à la 4^e primaire), une classe verte (cycle 3) et une classe de neige (6^e primaire) sont également au programme.

Institut Notre-Dame

Primaire

Direction : M. Philippe PONCE

Rue du Casino 9 | 063 24 52 19



École maternelle libre

Maternelle

Direction : Mme Vinciane OSWALD

Sterpenich, rue de Kleinbettingen 5 | 063 23 52 82

ecolematlibre.sterpenich@skynet.be

Cette petite école maternelle est située en plein cœur du village de Sterpenich. L'établissement vise le développement de la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et encourage l'expression de soi. Le développement de la socialisation, des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs sont des priorités.

A Cardijn Lorraine, une Ecole Citoyenne, le jeune est responsabilisé au mieux vivre ensemble et la devise « Chacun vaut la peine » prend tout son sens. En contact avec le monde de l'entreprise, des nouvelles technologies et des réalités économiques, le jeune développe des projets concrets, dans les sections « hôtellerie », « menuiserie », « électricité », « mécanique garage », « électromécanique », « informatique », « économie » et « tourisme ».

Institut Cardijn-Lorraine

Aumôniers du travail

Secondaire

Direction : M. Luc QUIRYNEN

Rue de Neufchâteau 69 | 063 24 28 50



École Saint-Bernard

Primaire et Maternelle

Direction : Mme Virginie BACK

Rue des Framboisiers 5 | 063 24 28 78

esbarlon@gmail.com

Le projet d'établissement s'articule autour de deux priorités : le vivre ensemble (conseil de classe, zones dans la cour, projets créatifs,) et le volet pédagogique. A Saint-Bernard, on grandit avec les octofuns, le développement de la confiance en soi, de l'autonomie, du sens donné à ce que l'on fait, du réinvestissement des savoirs acquis. L'école travaille en cycles depuis 1980 et propose un cours de théâtre en primaire.



Institut Sainte-Marie

Secondaire

Direction : **Mme Laetitia ZEIPPEN**

Rue de Bastogne 33 | 063 43 01 73

L'Institut Sainte Marie se caractérise par son esprit d'ouverture, son dynamisme et des apprentissages centrés sur l'élève. Les spécificités de cet établissement : l'immersion en anglais, un vaste choix d'options à combiner, des équipements modernes dans un cadre aéré, une formation diversifiée préparant notamment à l'examen d'entrée d'ingénieur civil, au métier d'animateur/-trice et aux certificats du Cambridge et du Goethe.

Institut Sainte-Marie

Primaire

Direction : **Mme Michèle GAVROY**

www.isma-arlon.be | 063 43 01 70

michele.gavroy@isma-arlon.be



L'équipe enseignante de l'Isma, tant dans les classes maternelles que primaires, entend permettre à chaque enfant de développer tout son potentiel, tout en lui apprenant à prendre sa place au sein du groupe. L'enseignement proposé veut conjuguer exigence et bienveillance, dans le respect des spécificités de chacun. Les classes de dépaysement, l'espace didactique de biodiversité, la bibliothèque, le développement du numérique, les conseils de classe et d'école, ... sont autant d'outils mis en œuvre pour rendre l'enfant acteur de ses apprentissages.

Institut Sainte-Marie

Spécialisé

Direction : **Mme Marianne POSTAL**

marianne.postal@gmail.com | 063 43 01 72

www.epsla.wordpress.com



L'enseignement primaire spécialisé libre d'Arlon accueille des enfants relevant de l'enseignement spécialisé de type 1, déficience mentale légère et de type 8, troubles de l'apprentissage. L'école offre un milieu d'apprentissage positif où règne un climat de confiance, d'entraide et de sécurité. Elle donne à tous les élèves des occasions de réussir par la mise en place de méthodes adaptées aux difficultés des élèves, de classes de langage pour enfants dysphasiques, de l'intégration d'élèves à besoins spécifiques dans des écoles ordinaires. Notre école a créé un environnement accueillant qui renforce les aptitudes des élèves pour leur permettre de triompher des réalités quotidiennes en améliorant la confiance et l'estime de soi.



Hénallux

Départements économique - technique - social

Direction : **M. Pierre BERKENS**

Campus Callemeyn | Place du lieutenant

Callemeyn 11 | 081 47 99 20

callemeyn.arlon@henallux.be

L'Hénallux propose les formations de bachelier Assistant de direction, Assistant social, Comptabilité et Electromécanique. Les 600 étudiants qui fréquentent le campus d'Arlon mènent leurs projets en collaboration avec le monde professionnel tout en bénéficiant d'infrastructures récentes dans un cadre verdoyant.



" Give a day " : La plateforme de la solidarité à Arlon

Dès l'annonce du confinement suite à l'épidémie de Covid-19, la Ville d'Arlon a réfléchi à mettre en place un outil pour permettre de rompre l'isolement de personnes âgées, seules, désorientées suite à cette annonce. C'est ainsi que la plateforme solidaire "Give a day" a vu le jour. Elle a permis à une centaine de personnes âgées ou simplement apeurées à l'idée de sortir de chez elles de bénéficier de l'aide de bénévoles pour faire les courses, aller à la pharmacie etc...pendant le confinement. Une confiance partagée, une responsabilité aussi, mais la volonté de faire quelque chose face à cette urgence et ces besoins primordiaux. 80 personnes confinées, des étudiants, des personnes actives en télétravail ont proposé leurs services et ont été mis en contact avec les plus fragilisés. Ce sont de véritables « amitiés » qui sont nées entre les uns et les autres et nul doute que la solidarité qui a émergé de cette crise lui survivra. La plateforme a également été le catalyseur pour la distribution de masques artisanaux en tissu à l'attention de la population. Depuis les prémices de la crise, deux collectifs arlonais se sont notamment fait connaître pour fournir des masques et des blouses au personnel soignant. Ces deux collectifs sont Coronarlon, coordonné par Mme Christine Sauvage, et Les Arachnées Giga chapeauté par Mme Halinka Nagoda. En tout, plus de 50 couturières à qui des kits ont été distribués ainsi que des tissus. Elles n'ont guère déposé leurs ciseaux pendant deux mois, laissant leurs occupations principales de côté, pour atteindre le chiffre de 5000 masques vendus aux citoyens arlonais pour un montant de 3€. Une demande formulée par les collectifs eux-même qui trouvaient normal de valoriser leur travail. La Ville d'Arlon s'est engagée à doubler le montant récolté pour en faire bénéficier les soins de santé de proximité.



60 personnes accueillies au Centre d'Hébergement Temporaire durant le confinement



Dans le cadre de gestion de l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement wallon a demandé aux gouverneurs de mettre en place une structure provinciale temporaire, afin de pouvoir héberger des personnes précarisées. En province de Luxembourg, le Gouverneur, le Bourgmestre d'Arlon, le CPAS d'Arlon et la Croix-Rouge ont unifié leurs efforts et installé ce Centre d'hébergement temporaire (CHT) dans les bâtiments du complexe sportif de l'Adeps, situé à Arlon, qui les a mis à disposition. Pour des raisons de sécurité

désigné par le Gouverneur.

Les préoccupations majeures de l'équipe de gestion ont été la sécurité physique, la sécurité sanitaire et la fourniture des équipements et produits pour le bon fonctionnement du Centre. Pour assurer le fonctionnement quotidien (24h/24, 7j/7), 3 équipes se sont relayées en permanence. Ces équipes étaient constituées généralement de trois personnes, plus une infirmière de 9h à 17h durant les jours de semaine

sanitaire, la capacité maximale d'accueil a été fixée à 20 personnes.

Le Centre a ouvert durant la majorité du confinement, soit huit semaines, du 6 avril au 31 mai. La gestion opérationnelle a été confiée à Mme Ridole, directrice provinciale de la Croix-Rouge de Belgique, Mme Ker gen meyer, directrice de l'abri de nuit de la ville d'Arlon et M. Marotte en tant que gestionnaire

et un agent de gardiennage de 16h à minuit.

L'encadrement a été assuré par 33 personnes dont 13 salariés et 20 bénévoles (provenant de la CRB, Abri de nuit, CAL et PCS), avec des expériences et compétences très diversifiées et complémentaires.

Un suivi sur place des différentes personnes a permis une réinsertion de certains résidents, dont plusieurs ont été pris en charge dans des maisons d'accueil ou ont trouvé un hébergement d'urgence.

Quelques chiffres

- Durant les huit semaines, 60 personnes ont été accueillies, dont quatre dames. Ces personnes venaient de tous les horizons et étaient confrontées à différentes problématiques (SDF de longue date, précarité soudaine due à la crise, ex-prisonnier, trans-migrant, diverses assuétudes, problèmes psychiatriques). Certaines personnes avaient un suivi médicamenteux.
- Au total, 882 nuitées ont été assurées, correspondant à une moyenne de 16 résidents par nuit.
- Les résidents séjournaient en moyenne 14 jours.
- Une seule personne est restée au centre du premier au dernier jour, soit 55 jours, alors qu'une autre est restée à peine quatre heures.

La Ville d'Arlon, l'Acia et l'asbl Arlon centre-ville : un trio attentif et réactif

La crise sanitaire du coronavirus et les longues semaines de confinement nécessaires pour lutter contre la pandémie ont paralysé du jour au lendemain le monde économique et commercial du pays, obligeant la fermeture pure et simple des commerces, voire la poursuite réduite de certaines activités.

La Ville d'Arlon, l'Acia et l'asbl Arlon Centre-Ville ont assurés dès l'annonce du confinement, le lien avec les commerçants. Ils ont été soutenus dès les premières mesures par l'équipe de l'asbl Arlon Centre-Ville qui est restée à leurs côtés pour les épauler durant cette crise.

Aujourd'hui, nous sommes en phase III du déconfinement et il semble important que chaque commune se dote d'un plan de relance stratégique.

Un certain nombre de dispositions ont été prises :

1/ La relance des primes communales et CREASHOP

La Gestion Centre-Ville a obtenu, de la Région Wallonne, la relance des jurys par visio-conférence. Deux commerces viennent d'être retenus pour bénéficier de la prime Créashop.



2/ La distribution de chèques shopping aux 13.500 foyers de la commune, une façon de soutenir à la fois le citoyen et le commerce. Les forces vives de la Ville et de la Gestion Centre-ville ont été mis à pied d'œuvre pour la mise sous pli et la distribution des chèques et masques ainsi que l'élaboration du listing des commerces concernés.

3/ La gratuité du parking en voirie les samedis jusque fin août. Le placement des chaussettes sera assuré chaque samedi par les stewards urbains. La demi-heure gratuite est toujours en vigueur.

4/ La réalisation prochaine de nouveaux drapeaux pour le piétonnier, pour inviter à la fréquentation des commerces locaux. Le visuel sera également décliné en bâches pour le Palais en l'absence d'événement ou d'exposition à annoncer.

5/ Réalisation d'un visuel champêtre sur certaines vitrines en Ville par l'artiste Valérie Dion.

La réouverture du marché hebdomadaire en centre-ville, conditionnée par les consignes de sécurité, a nécessité une réflexion de la Ville en concertation avec ses partenaires. Depuis sa réouverture, à l'occasion du marché de l'Ascension, les équipes de la Ville et de la Gestion Centre-Ville y assurent l'accueil des chalandes et le respect des mesures de sécurité.

Cela fait également plusieurs semaines que, dans la perspective de la réouverture de l'HoReCa, le Collège réfléchit, aux côtés de l'ACIA et de la Gestion Centre-Ville, à des mesures fortes pour soutenir ce secteur durement touché. Une réflexion est en cours afin de permettre aux cafetiers et aux restaurateurs d'élargir leurs terrasses (sur des trottoirs ou sur des voiries) et d'accueillir ainsi leur clientèle dans le respect des mesures de distanciation en vigueur. Cette mesure est en ce moment à l'étude tandis que le Collège reste à l'écoute des demandes. Attentes au devenir du monde commercial, la Ville, l'ACIA et la Gestion Centre-ville restent à pied d'œuvre pour entendre, réfléchir et apporter des solutions à ses commerces afin que ce confinement ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir.



Événements

Un Marathon exceptionnel au coeur du chef-lieu de la province de Luxembourg

C'est en effet un événement exceptionnel qui est proposé. Jamais un marathon et un semi-marathon n'ont été organisés dans le chef-lieu ! Pour le plus grand plaisir des sportifs et sportives c'est désormais chose faite ! Grâce à la collaboration de divers partenaires, notamment un collectif de cafetiers, la Ville d'Arlon, la police, les services techniques, les sponsors et un nombre considérable de personnes mobilisées, cette épreuve promet une superbe journée mêlant sueur, plaisir et convivialité. Des activités, dont des animations musicales, sont prévues tout au long du parcours. La date du 20 septembre n'est pas choisie au hasard ! Elle coïncide avec le week-end de la mobilité européenne et ajoutera une dimension éco-responsable au challenge, avec également un dimanche sans voiture dans l'hyper centre d'Arlon ! Les organisateurs ont tracé un parcours de 21,2 km formant une boucle au départ de la place Léopold. Les courageux la feront deux fois. Cela leur permettra d'intégrer la grande « famille des marathoniens ». Les autres peuvent tout à fait s'en tenir au semi-marathon.

Cet événement pourrait toutefois être soumis à de nouvelles mesures de restrictions dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID 19 et éventuellement être annulé.

Ad maiorem Dei gloriam ! Les jésuites à Arlon (1855-2001) : nouvelle exposition temporaire au musée Gaspar.

A voir jusqu'au 3 Janvier 2021

Lors d'un voyage à Saint-Mard en 1855, le Père Provincial de la Compagnie de Jésus est frappé par la salubrité de la province de Luxembourg, et décide de fonder à Arlon une maison de formation pour les futurs novices. De l'installation des premiers novices l'année suivante, jusqu'à l'inauguration de la majestueuse église du Sacré-Cœur en 1898, l'implantation des jésuites dans le chef-lieu connu différentes étapes, retracées dans l'exposition. Outre la fonction de formation des novices, la Maison Saint François-Xavier d'Arlon a joué un rôle social important non seulement pour la ville, mais également pour les campagnes environnantes. De nombreuses congrégations furent créées, ciblant différents types de publics pour des retraites. Mais ils créèrent également le club de football de l'Union Saint-Georges, proposèrent de nombreuses conférences scientifiques et religieuses, s'impliquèrent dans l'assistance aux pauvres par des collectes personnelles, ouvrirent une bibliothèque publique, instaurèrent un pèlerinage à Notre-Dame de Clairefontaine où ils installèrent leur maison de campagne, etc. Les grandes figures jésuites associées à l'histoire de la Maison Saint François-Xavier d'Arlon sont nombreuses : le Père Henri Goffinet, le Père Camille Joset ou le Père Théophile Hénusse. **L'exposition présente du matériel liturgique ancien, des bannières, des documents d'archives, des photos et des témoignages, qui permettront de retracer l'histoire de la Compagnie de Jésus à Arlon, ainsi que son engagement social pendant près de 150 ans.**

En raison des mesures de protection sanitaire, aucune animation ou visite guidée n'est actuellement organisée. Le musée est accessible du mardi au dimanche.

Toutes les informations sont sur www.museegaspar.be ou au 063 600 654.

Ad Maiorem Dei Gloriam!

Les Jésuites à Arlon 1855 2001

9 Mai 2020 au 3 Janv. 2021

Exposition au Musée Gaspar à Arlon

Gaspar
Rue des Martyrs, 16
B 6700 Arlon - Tél. +32.63.600.654
musee.gaspar@arlon.be
www.museegaspar.be

LES ARLONAISES DE L'ÉTÉ

ÉDITION SPÉCIALE SOLIDAIRE « COVID » 2020
Bénéfices entièrement reversés aux associations villageoises, à l'ASBL Royal Office du Tourisme et à l'ASBL La Clairière

5 ou 10 KM MARCHÉ ou JOGGING + CHALLENGES*

Chaque lundi de l'été, RECEVEZ par mail LES NOUVEAUX PARCOURS SUR INSCRIPTION

via : f Les Arlonaises de l'été
ou www.weezevent.com/arlonaises-2020-2
ou 063 21 63 60 / FAX 5 €

CONTACTS
Didier Lafarge : dider.lafarge@arlon.be
Laurence Rapalle : rapalle@outlook.be

INFOS
Royal Office du Tourisme d'Arlon
063 21 63 60
www.ot-arlon.be — f Les Arlonaises de l'été

***CHALLENGE «SPORTIF»**
Dans le but de promouvoir les bienfaits de la marche, la ville d'Arlon récompensera par tirage au sort les challengers ayant participé à minimum 7 des 10 marches.
À GAGNER
4 chèques-commerce de 50 €
4 chèques-commerce de 25 €

***CHALLENGE «POPULARITÉ»**
Pour le participant dont la photo postée sur Facebook, avec #arlonaises2020, rapportera le plus de like (jusqu'au 31/08).
À GAGNER
1 chèque-commerce de 50 €

Les Arlonaises de l'été 2020 : une version solidaire

Cette année, les Arlonaises sont de retour avec un programme de 10 marches dans une version spéciale solidaire. Vu le succès rencontré l'année dernière avec près de 9000 marcheurs, une équipe de bénévoles de la commission des Fêtes du Royal Office du Tourisme d'Arlon a revisité le concept de manière à s'adapter à la situation exceptionnelle et permettre à tous de découvrir nos villages et les campagnes environnantes. Une des préoccupations majeures de l'équipe était de mettre en avant l'esprit de solidarité envers le monde associatif. Les associations de village sont soutenues par ces marches mais les bénévoles ont proposé d'aider une autre association particulièrement touchée par la crise. Le choix s'est révélé unanime et s'est porté sur la Clairière, qui n'a pu organiser son activité principale en raison de la pandémie, ce qui grève considérablement son budget. Les bénéfices seront redistribués à hauteur de 50 % pour La Clairière, 25 % pour les associations villageoises et 25 % pour l'asbl Royal Office du Tourisme. Cette année, les marches programmées seront organisées d'une manière tout à fait différente, de façon à respecter les consignes sanitaires émises par le Conseil National de Sécurité.

Comment ça marche ?

Que cela soit marche ou jogging, vous aurez le choix entre un parcours de 5 ou 10 kilomètres. Cette année, vous aurez une semaine pour faire votre parcours. Chaque lundi matin, vous recevrez le parcours par e-mail. Celui-ci sera notamment lisible sur l'application CIRKWI. Pour ceux qui préfèrent une version papier, vous pouvez venir la chercher à l'accueil de la boutique du Royal Office du Tourisme d'Arlon avec preuve de paiement à partir du lundi matin. Vous aurez ensuite une semaine pour aller faire votre marche ou votre jogging. Vous choisissez vous-mêmes le moment durant lequel vous souhaitez participer. Il n'y aura pas d'accueil au départ des marches ni de balisage.

Deux CHALLENGES à votre disposition !

Le challenge «SPORTIF» : Dans le but de promouvoir les bienfaits de la marche, la Ville d'Arlon récompensera par tirage au sort les challengers ayant participé à au moins sept marches sur dix.

À GAGNER : Quatre chèques-commerce de 50 €, quatre chèques-commerce de 25 €.

Le challenge «POPULARITÉ» : Pour le participant dont la photo postée sur Facebook, avec #arlonaises2020, rapportera le plus de like (jusqu'au 31/08).

À GAGNER : Un chèque-commerce de 50 €.

Vous souhaitez participer ?

Alors inscrivez-vous via notre bouton d'achat sur notre page Facebook-les Arlonaises de l'été ou via le lien <https://www.weezevent.com/arlonaises-2020-2>, ou par téléphone au 063 21 63 60, ou encore en personne, via l'accueil du Royal Office du Tourisme d'Arlon (sur rendez-vous). L'inscription, à chaque marche, coûte 5 €. La preuve de paiement valide l'inscription.

Renseignements et contacts : Royal Office du Tourisme d'Arlon
063 21 63 60 - www.ot-arlon.be — Facebook les Arlonaises de l'été

Arlon ville... Arlon campagne... cet été, on va se promener

Nous ne pouvons peut-être pas voyager cet été mais il n'y a pas toujours besoin de partir loin pour s'évader. Il y a tant de belles choses à découvrir à deux pas de chez vous... Pour les amoureux de nature et de randos, pas moins de 260,7km de promenades balisées s'offrent à vous au Pays d'Arlon. De quoi se reconnecter à la nature et se ressourcer tout en (re)découvrant notre magnifique région. A Arlon, 10 promenades balisées sont proposées à Clairefontaine, Guirsch, Frassem, Bonnert, Udange, Sesselich... Vous pouvez retrouver les dépliants des balades du Pays d'Arlon en téléchargement sur le site www.arlon-tourisme.be. Pour vos activités et découvertes

en plein air, ne manquez évidemment pas le site archéologique de Clairefontaine ou encore l'arboretum de Frassem où vous pourrez vous balader à l'ombre de nombreuses essences d'arbres et au bord d'une jolie mare. Du côté de Fouches, le charmant site des marais vaut le détour. Cet été, (re)découvrez nos villages en y flânant au détour d'une balade. Vous êtes-vous déjà promené à Guirsch, ce magnifique petit village classé ? Connaissiez-vous Autelbas et les ruines de son château ? Côté patrimoine, le centre-ville d'Arlon regorge également de trésors. Promenez-vous sur la butte de Saint-Donat et dans le vieux quartier, partez à la découverte de la majestueuse église Saint-

Martin, observez la tour Jupiter... N'hésitez pas à demander la promenade en ville à l'Office du Tourisme pour une découverte de notre ville sous un angle différent ! Les Musées sont également à découvrir. Le Musée Gaspar vous accueille et propose une exposition temporaire sur les jésuites à Arlon. Le Musée Archéologique accueille, lui aussi, désormais les visiteurs en quatre langues (français, anglais, néerlandais et allemand). Visitez les sites internet des musées pour tout savoir sur les mesures liées au coronavirus. Nous sommes bien sûr joignables et disponibles. Nous vous renseignons avec plaisir.



Clairefontaine



Vous pouvez nous retrouver sur Facebook et sur Instagram : Arlon tourisme. Rejoignez-nous !

Maison du Tourisme du Pays d'Arlon & Royal Office du Tourisme d'Arlon
Rue des Faubourgs, 2
6700 Arlon
063/21 63 60
info@ot-arlon.be
www.arlon-tourisme.be
www.facebook.com/Arlontourisme

L'Arboretum

Energie

Le guichet Energie Wallonie d'Arlon reste à votre écoute

Suite à l'épidémie de Covid 19, le Guichet Energie Wallonie d'Arlon ouvre ses portes uniquement sur rendez-vous. Il vous sera demandé de porter un masque, de vous désinfecter les mains (gel hydro alcoolique disponible à l'entrée) et de vous inscrire dans un registre de suivi des contacts. Nous restons également disponibles par téléphone et par mail. Parmi de nombreux fascicules disponibles au guichet de l'énergie, « le cahier de l'énergie » et son pendant « le cahier du professeur » sont parfaitement dans le thème de cette édition. Ces fascicules ont été spécialement conçus pour un travail en classe mais

peuvent également être distribués aux élèves de 9 à 14 ans (et à leurs parents) qui souhaiteraient travailler cette matière durant cette période particulière de confinement et/ou durant les vacances scolaires. Les Guichets Énergie Wallonie sont la première étape d'une démarche futée pour plus d'économies, plus de confort et un plus grand respect de l'environnement. Le citoyen y bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits prodigués par des spécialistes au service de la Wallonie.



Entre autre:

- **Questions techniques** et administratives relatives aux **aides et primes** pour les habitations, à la **réglementation PEB**, à la **Procédure d'Avis Energétique** et à la **certification PEB** ;
- Aide au remplissage de la **Déclaration PEB simplifiée** dans le cadre des rénovations simples (sans architecte ni responsable PEB) ;
- **Comparaison** des produits/devis/techniques/fournisseurs d'énergie ;
- **Conseils** pour l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
- **Visites techniques** : audits électriques, humidité (suspendu actuellement) ;
- **Participation** à des colloques, salons et événements locaux ;
- Opération **MEBAR II** pour les ménages à bas revenus ;
- **Conseils pour** la gestion des installations privée de **production d'électricité**, tarif prosumer, certificats verts ;



Le marché des produits bio vous accueille le vendredi à l'Espace Milan

Le marché bio, tout comme le marché hebdomadaire, a lui aussi repris suite aux mesures de déconfinement annoncées par le Conseil National de Sécurité. Il est toujours situé à l'Espace Milan, au rond-point de Callemeyn, juste au-dessus du SRI, rue de Redange.

Vous y retrouverez vos marchands préférés dans une configuration qui permet de respecter les distances de sécurité et les mesures sanitaires : à l'intérieur et à l'extérieur. Un sens de circulation est prévu de manière à ne pas permettre le croisement de personnes, tandis que le masque est chaudement recommandé. Aucune consommation ni dégustation sur place n'est autorisée.

Les marchands sont heureux de retrouver le contact avec leur clientèle fidèle du marché du vendredi. Ces derniers proposent, entre autres, une large gamme de produits alimentaires : légumes, fruits, confitures, jus de pomme, fromages (chèvre, brebis, vache), pains (froment, épeautre, petit épeautre, kamut), miel, volaille, charcuterie et colis de viande, huile de colza, ... proposés par les producteurs de la région.



Un assortiment varié de produits du « Sud » issus du commerce équitable ou provenant d'exploitations familiales : huile d'olive, vin, jus de fruits, pâtes, quinoa, thé et café, chocolat, légumes et fruits secs, ...

Des associations présentes sur place, font la promotion du bio (Nature et Progrès), du commerce équitable (Oxfam) ou militent pour l'accès à la terre (Terre-en-vue).

Le marché bio d'Arlon est une initiative des producteurs bio de la région. Il est organisé par la Ville d'Arlon en collaboration avec la locale « Aubépine » de l'asbl Nature et Progrès.



Plus d'infos :
phil.heyne@belgacom.net
 Tél. 063 22 31 97

Marché hebdomadaire

Après plusieurs semaines d'arrêt, le marché hebdomadaire d'Arlon a enfin pu reprendre, suite au feu vert du Conseil National de Sécurité.

Certaines mesures sont néanmoins à respecter :

- Respecter le sens de circulation
- Port du masque fortement recommandé
- Respecter la distance d'1,5m entre les visiteurs et veiller à l'hygiène des mains
- Limiter les manipulations de produits
- Faire ses courses seul et pour une durée n'excédant pas le temps habituel
- Consommer de la nourriture ou des boissons sur place n'est pas permis
- Possibilité pour un adulte d'accompagner un enfant de moins de 18 ans vivant sous le même toit ou une personne nécessitant assistance

De manière générale, la reprise s'est bien passée avec des visiteurs qui respectent les distances et qui portent largement le masque.

Le marché comprend cinquante échoppes. Ces dernières proposent des fruits et légumes, de la boucherie, de la poissonnerie, de la boulangerie, des produits de bouche, de la pâtisserie, des volailles, mais aussi du textile, des chaussures, des bijoux, de cadeaux divers, des nappes,...



Espaces récréatifs à Arlon : faites-nous part de vos idées

La Ville d'Arlon a entrepris depuis quelques années de renouveler les modules de ses plaines de jeux, aussi bien à l'intérieur du périmètre des établissements scolaires qu'en dehors, en ville et dans certains villages.

L'objectif est de permettre aux petits comme aux plus grands, souvent accompagnés de leurs parents, de profiter de belles installations pour passer un moment agréable en plein air. Ce sont surtout aussi des lieux propices à la convivialité et aux échanges, l'occasion de faire des rencontres, de retrouver ses amis, ses voisins,... Ainsi, depuis 2013, ce ne sont pas moins de 720.000 € qui ont été investis par le Collège dans l'acquisition de jeux, de balançoires, de modules,...mais aussi dans le réaménagement ou dans la pose de nouveaux revêtements.

De quoi les Arlonais peuvent-ils profiter actuellement ?

On compte actuellement 14 plaines de jeux accessibles à tous en permanence :

- Plaine Reine Astrid (Hall Polyvalent)
- Plaine de la Spetz
- Plaine de la Cova
- Plaine rue François Bovesse
- Plaine du parc Léopold
- Plaine du parc Gaspar
- Plaine du Waschbour
- Plaine du square Hunnebour
- Plaine de la rue Saint-Dié
- Plaine de la rue du château à Guirsch
- Plaine de la rue de Berlaymont à Sterpenich
- Plaine de la rue des écreureils à Heinsch
- Plaine de la rue du Potier à Sampont
- Plaine Friddericht à Autelbas

Des espaces multisports existent également à divers endroits en ville et dans des villages :

- Rue de la Meuse
- Avenue Numa Ensch Tesch
- Rue de Freylange à Viville
- Chemin du Pielemrot à Stockem
- Rue du Centre à Frassem

L'ensemble est complété par deux pistes Vita, une au chemin de la Hart à Bonnert (COVA) et l'autre chemin du Jongebesch à Freylange (bois du Beynert).



Quels sont les projets futurs ?

La Ville d'Arlon jouit d'un cadre exceptionnel, à la fois urbain et rural, et sait combien les citoyens sont demandeurs d'espaces verts où pouvoir se promener ou exercer une activité physique. Plusieurs projets de parcs récréatifs sont actuellement en cours de réflexion et/ou à l'étude : parc récréatif de l'Hydrion, Espace Milan, Plaine des Manceuvres, parc du Moulin (derrière le cimetière archéologique), Espace Léopold ?... Des demandes de permis ont été faites, des esquisses de projets ont été proposées, des comités de quartiers et associations ont été consultés, ... Parmi les projets envisagés, citons un parcours tout terrain pour VTT et trial, un skate-park, des espaces verts réservés aux usagers doux, des parcours didactiques, des aires de pique-nique et barbecue, des zones de jeux, des potagers partagés, des sentiers d'interprétation, des agrès de fitness, un parc canin...

La ville en appelle à vos idées et vos réflexions

Afin d'enrichir notre réflexion et de rencontrer les besoins de chacun, nous vous invitons à faire connaître vos idées pour l'aménagement de ces parcs récréatifs : dites-nous comment vous les imaginez, quels aménagements vous semblent importants en fonction de votre expérience et de votre situation (parents de jeunes enfants,

jeunes ou moins jeunes, sportifs, personnes à mobilité réduite ...).

Comment participer ?

Pour nous en faire part, il suffit de vous rendre sur notre plateforme citoyenne ArlonCvous (accessible aussi via le site www.arlon.be), de créer votre compte, et de déposer votre idée. Vous pouvez aussi voter pour les propositions que vous préférez et ce jusqu'au 31 août. Nous nous engageons à étudier les propositions qui auront été le plus plébiscitées. Vous pouvez également déposer votre idée sur papier à l'accueil de l'hôtel de ville.

Vous pouvez également demander à vos enfants de dessiner la plaine de jeux de leurs rêves, la compléter d'une petite note explicative si besoin et nous l'envoyer par mail sur communication@arlon.be ou par courrier à l'hôtel de ville à l'attention du service communication, rue Paul Reuter, 8 6700 Arlon.

Par ailleurs, le **budget participatif** de cette année 2020 est dédié aux espaces créateurs de convivialité... Toutes les informations sont disponibles sur la plateforme citoyenne de la Ville ArlonCvous (onglet en page d'accueil du site internet de la Ville www.arlon.be).



Budget participatif 2020

Consacré à des projets créateurs de convivialité



A l'heure où une crise sanitaire sans précédent nous a fait prendre une conscience accrue de l'importance des relations sociales, des rencontres et du « vivre ensemble », à l'heure des nouvelles technologies, de la communication à distance, du « tout au numérique ». Il nous paraît primordial de mettre l'humain au centre des réflexions et de la vie au sein de la cité. Dans le cadre de ses différents projets, la Ville d'Arlon se veut attentive à cette priorité, incluant la valorisation et le développement d'espaces créateurs de convivialité : parcs récréatifs, espaces verts, places, plaines de jeux, espaces de rencontre et de partage, ...

L'objectif de ce budget participatif 2020 est de permettre aux citoyens de se réapproprier l'espace public, d'en rêver l'aménagement en concertation avec leurs voisins pour encourager et développer le partage, l'accueil, la bienveillance et le respect de chacun (dans un objectif plus large de diversité et d'inclusion). Dans le cadre de ce budget participatif consacré aux projets porteurs de convivialité, nous

vous invitons à nous soumettre les idées de votre collectif pour votre quartier, votre village,...

La conception citoyenne et participative du projet, l'implication du collectif dans sa concrétisation seront des critères essentiels pour la sélection des projets qui seront retenus.

Soyez créatifs et rassembleurs !

Comment participer?

Vous avez des idées pour développer la convivialité au sein de la Ville, dans votre village, dans votre quartier? Alors n'hésitez pas à remplir la fiche disponible sur ArlonCvous (plateforme citoyenne) et à nous la transmettre avant le 31 août par mail sur communication@arlon.be, ou par courrier à l'adresse suivante : Administration communale, service communication, rue Paul Reuter, 8, 6700 Arlon. Vous pouvez également la glisser dans la boîte prévue à cet effet à l'accueil de l'hôtel de ville. Des exemplaires "papier" sont également disponibles au comptoir.

Appel à projets pour « Les Jardins du Parc »

Le Gouverneur de la province de Luxembourg souhaite rendre accessible la partie "potager" des jardins du Palais provincial et, à cette fin, a proposé de mettre à disposition de la Ville d'Arlon une superficie d'environ 20 ares pour le projet « Les Jardins du Parc ». Ce superbe écrin de verdure est situé en plein cœur d'Arlon, entre la place Léopold et le square Albert 1^{er} (devant l'église Saint-Martin). L'espace prévu est délimité par les serres du Palais, un muret intérieur et le mur d'enceinte extérieur. Ce projet de jardin collectif et citoyen se conçoit, se construit, se cultive à plusieurs. Il offre à chacun la possibilité de travailler à une réalisation commune, il suppose une concertation et une coopération entre plusieurs partenaires potentiels tels que jardiniers, associations, comités de quartiers, écoles...

Les jardins partagés, cultivés de manière biologique participent à la démarche de consommation durable et de création de réseaux coopératifs. En y accueillant en plus de nouveaux aménagements favorables à la biodiversité, les jardins deviennent alors des maillons essentiels du réseau écologique. Au travers de cet appel à projets, un soutien financier de 5000 € maximum ainsi que des conseils techniques personnalisés seront offerts aux lauréats. Les potentiels candidats avaient jusqu'au 31 mai pour adresser leur candidature. Quatre dossiers ont été réceptionnés. Ils seront soumis prochainement à un comité de sélection qui jugera de la recevabilité et de la pertinence des projets dans le cadre de ce budget participatif.



Pour la future identité d'Arlon, à vous de donner votre avis!

Il y a quelques mois, vous étiez invités à vous exprimer, via un atelier participatif et un questionnaire, sur le grand projet de renouvellement de l'image de notre commune. Grâce à vous et à l'avis précieux des **1.836 participants** d'un panel représentatif

de la population de la Ville, nous avons pu déterminer avec précision comment la commune d'Arlon était perçue par ses habitants. **Différentes tendances** se sont dégagées de cette première exploration :

79%

des participants jugent la qualité de vie à Arlon bonne ou très bonne.

65%

ont un sentiment d'appartenance présent, fort ou très fort à la région d'Arlon.

59%

se sentent bien ou très bien à Arlon.

L'analyse complète a permis d'aboutir à **trois thématiques principales** au centre des aspirations des habitants :



Les débats sur ces 3 thématiques nous ont permis de définir **7 axes représentatifs essentiels** pour les habitants et ont servi de clé de voûte à la construction de la nouvelle image d'Arlon.

Accueil



Culture



Ecologie



Calme



Créativité



Festivités



Famille



Ce travail d'analyse nous a conduits vers la création de **4 logos**, reflétant chacun des valeurs uniques, que nous soumettons aujourd'hui à votre appréciation!



Logo 1: La créativité et la générosité d'une commune joyeuse et pleine d'idées.



Logo 2: La culture et l'accueil d'une commune bienveillante et authentique.



Logo 3: La nature et la convivialité d'une commune familiale et épanouissante.



Logo 4: Le dynamisme et la sociabilité d'une commune jeune et créatrice de liens.

Alors, vous en pensez quoi ?

En tant qu'habitant d'Arlon et de ses villages, votre avis compte énormément! Ensemble, offrons à la commune d'Arlon l'image la plus juste possible, celle qui la fera rayonner pour les années à venir.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 30/06, exprimez votre avis en répondant à quelques questions simples sur www.arlon.be/arlon-demain La commune d'Arlon et son futur comptent sur vous!



Scannez ce QR code pour accéder au questionnaire !

Des questions ?

Rejoignez-nous dès maintenant sur



facebook.com/arlon-demain

Du stationnement sécurisé pour vélos en ville

Le Collège communal a validé, il y a quelques semaines, l'installation de deux boxes pour vélos en ville, en guise de test: le premier se situe rue Scheuer, le second à la place Camille Cerf récemment réaménagée. L'objectif est de fournir un emplacement de stationnement totalement sécurisé aux citoyens ne disposant pas de la place nécessaire à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Chaque box permet de stocker jusqu'à six vélos et ferme au moyen d'une clé à laquelle seules les personnes ayant signé le contrat de location ont accès; ce contrat, résiliable par le demandeur à tout moment, établit le montant de la location à 5€/mois pour le premier vélo du ménage et à 1€/mois pour chaque vélo supplémentaire du ménage.

En cas de succès de la formule, de nouvelles boxes pourraient être achetées l'année prochaine.



Les personnes intéressées peuvent contacter le service Mobilité de la Ville au 063/21.30.71.

Une zone 30 à Arlon

Durant le confinement dû au COVID-19, de nombreux citoyens ont pris l'habitude de sortir plus souvent à pied ou à vélo et cela se ressent également pendant le déconfinement: si le nombre des véhicules augmente et que les parkings retrouvent un niveau d'occupation proche de la normale, le nombre de piétons et de cyclistes en ville est sensiblement plus élevé qu'avant la pandémie.

En vue d'inciter les Arlonais à garder ces bonnes habitudes de déplacement, le Collège communal a décidé de mettre en place des aménagements temporaires, le plus important étant la création d'une zone 30 dans le centre-ville d'Arlon. La zone inclut toutes les rues situées à l'intérieur du cercle formé par les rues suivantes, celles-ci y étant également comprises: rue de la caserne, rue de Diekirch, rue du 25 Août, rue Joseph Netzer et rue Saint Jean. La signalisation sera mise en place dès le vendredi 5 juin.

Rappelons que, si une zone 30 n'a aucune incidence sur le stationnement des véhicules, elle apporte plus de sécurité aux piétons et aux cyclistes dans leurs déplacements, tant de manière objective que subjective. La voiture se fait plus discrète par la diminution du bruit qu'elle génère, diminuant d'autant le sentiment d'insécurité ressenti par les piétons et cyclistes.

Quelques chiffres, ensuite:

- le risque de décès pour un piéton heurté par un véhicule roulant à 50 km/h est de 45% et chute à 5% lorsque le véhicule roule à 30 km/h
- la distance d'arrêt d'un véhicule à 50 km/h est de 26 mètres, soit la longueur de 2 bus, contre 13 mètres à 30 km/h (1 bus)

Ensuite, il est utile de rappeler qu'une vitesse limitée à 30 km/h ne génère pas plus de congestion que le 50 km/h car, en ville, ce sont les carrefours qui déterminent la capacité d'une voirie et génèrent des embouteillages. Vu que les carrefours ne seront pas modifiés, la congestion n'augmentera donc pas.

Deuxième série de mesures temporaires visant à favoriser la pratique des modes actifs dans le centre-ville : à la rue de Diekirch, dans sa section devant le cinéma d'Arlon, et à la rue de Saint-Jean, entre la rue des Déportés et la rue de la Synagogue une des bandes de circulation sera supprimée afin d'apporter plus de sécurité aux cyclistes.

Le Collège communal a validé ces mesures jusqu'en date du 30 septembre 2020.



Ici, commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !

« Ici, commence la mer » est une grande campagne de sensibilisation initiée par la SPGE en collaboration avec les 7 organismes d'assainissement agréés (OAA) en Wallonie. Elle s'associe aujourd'hui aux 14 Contrats de rivière de Wallonie afin de symboliser le lien entre les gestes posés au quotidien et l'enjeu global de la protection des mers et océans dans la continuité du cycle de l'eau. Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet que prennent les eaux usées depuis notre environnement domestique jusqu'à la mer, soit via le réseau d'égouttage soit directement via les cours d'eau. Le projet consiste en la pose de plaques circulaires en lave émaillée à proximité des avaloirs situés en des endroits fortement fréquentés par le grand public. A Arlon, les 8 plaques (macarons) financées par le Contrat de Rivière Semois-Chiers et la SPGE ont été posées par le service technique de la Ville d'Arlon à différents endroits stratégiques : les 5 écoles secondaires, la gare et le piétonnier (à 2 endroits).



L'ouvrage, édité par l'a.s.b.l. G.R.A.S.B./Musée d'Autelbas présente une soixantaine de stèles dont la plupart sont dispersées un peu partout dans la Ville d'Arlon. L'inventaire est complété par le tableau des noms gravés sur les monuments, par des comparaisons typologiques et par un coup d'œil sur l'iconographie funéraire régionale. L'ouvrage de 150 pages (format A4) fait suite à l'étude des 110 monuments ou fragments de monuments funéraires publiés en 2018 dans le tome 1. Le tome 2 est en vente au siège social de l'a.s.b.l. ainsi qu'à l'Office du Tourisme d'Arlon, au musée Gaspar, à la librairie « Le point virgule » et à la librairie des Faubourgs.

Marché de Noël solidaire : remise des bénéfices à 11 associations



Le mercredi 4 mars, le Collège Communal de la Ville d'Arlon, aux côtés de l'Inter Service Club et de l'ASbl Arlon Centre-Ville a remis l'intégralité des bénéfices du marché de Noël Solidaire. Cette douzième édition a encore connu un immense succès, permettant de récolter un bénéfice de 22.000€ grâce à la générosité de tous. 11 œuvres caritatives (Accompagner Lorraine, APEDAF section d'Arlon, At Home, ALEM, Proximam Etalle, Le Ballon vert d'Etalle, Ligue Alzheimer, Ligue SEP, Solidarité Aubange, Oasis Rencontre et Point d'eau Grumelange) sont réparties avec un chèque de 2.000 € au terme de la cérémonie. Cette belle manifestation est possible grâce à l'implication de plusieurs partenaires dont la Ville d'Arlon, l'ASBL Arlon centre-ville, l'ACIA, ainsi que l'Inter Service Club représentant 18 associations (la JCI, les Lions, les Innerwheel, le 51, le Kiwanis, le Rotary, les Soroptimist, la Paroisse St Martin, les Ladies Circle, les Tables

Ronde et Club 41). Ce sont aussi plus de 400 bénévoles qui se sont relayés avec ferveur pour contribuer à la magie de Noël. Cette soirée a été aussi l'occasion pour l'ACIA de féliciter les commerçants lauréats du concours de vitrines & illuminations avec une remise de cadeaux.



Gratuité du parking en voirie tous les samedis jusqu'au 31 août

Depuis le mardi 2 juin, le parking est à nouveau payant en voirie. Ceci a été décidé en concertation avec le monde commercial pour permettre une meilleure rotation des places de parking et éviter les voitures ventouses. Le parking sera cependant gratuit le samedi jusqu'au 31 août à fin de soutenir le commerce et booster l'économie locale.

Tenez-moi informé des actualités de la Ville !

Vous souhaitez être tenu informé par mail par la Ville : événements, actualités, travaux,... Envoyez votre adresse mail à communication@arlon.be ou déposez ce coupon à l'accueil de l'hôtel de ville !

Nom :

Prénom :

Mail :



La Ville d'Arlon intensifie sa démarche Zéro Déchet !



Quelle quantité de déchets mettons-nous dans les sacs-poubelles ou conduisons-nous au recyclage chaque année ? A Arlon, elle est en moyenne de 538 kg par habitant

! Même si ces quantités se situent en-dessous de la moyenne provinciale, elles sont loin d'être négligeables et représentent des coûts de collecte et de traitement ou recyclage qui ne le sont pas moins : 105 € en moyenne par an et par habitant en 2020 répercutés à travers la taxe immondices (et ce, sans compter les autres sources de financement public et privé qui amènent ce coût à 157 €). Par ailleurs, la crise sanitaire que nous traversons a également mis en évidence les difficultés que peuvent poser nos déchets lorsque certaines filières de collecte sont momentanément inaccessibles. La prévention des déchets est donc plus que jamais prioritaire et

reprise comme telle tant dans le plan stratégique transversal arlonais que dans le Plan wallon des déchets - ressources. C'est la raison pour laquelle, en plus de tout ce qu'elle met en œuvre pour préserver l'environnement et développer une gestion durable des ressources, la Ville d'Arlon a souhaité s'impliquer dans une perspective « Zéro Déchet » en répondant à un appel de la Région Wallonne. Ce dernier octroie une majoration de subsides depuis le 1^{er} janvier 2020 (80 cents par habitant et par an) lorsque la commune applique une démarche Zéro Déchet. Le subside maximum pour la commune s'élève donc à 24 000 euros couvrant 60 % des frais encourus soit une participation communale de 16 000 euros par an pour ses actions de prévention. La commune s'engage dès lors à mettre en œuvre, en synergie avec le CPAS, un comité d'accompagnement et une Eco-Team pour définir, mettre en œuvre et évaluer des actions concrètes visant à réduire les déchets sur son territoire à destination de publics cibles différents : à savoir les services communaux, les écoles, les familles et les commerces. Les projets à mettre en œuvre relèveront d'une démarche d'exemplarité de la Ville d'Arlon, d'actions d'information, d'animation et de formation ainsi que de collaboration avec les commerces.

Citons par exemple :

- Formation du personnel communal à la

réduction du gaspillage alimentaire et des déchets papiers ;

- Mise en place de fontaines à eau ;
- Organisation d'un salon « Zéro Déchet » ;
- Organisation d'ateliers/conférences sur différentes thématiques liées à la prévention des déchets ;
- Distribution de composteurs à prix réduits (avec formation) ;
- Actions de sensibilisation dans les écoles ;
- Projets de compostage collectif (écoles, quartiers).

Rentrer dans la démarche Zéro Déchet, c'est adopter progressivement des gestes simples de la vie quotidienne et s'orienter vers une façon plus consciente de consommer. C'est une démarche collective et positive permettant de réduire les déchets, tout en économisant les ressources naturelles et en favorisant les circuits courts et le lien social à l'échelon local.



Un brin d'histoire

1920 : APRÈS LA PANDÉMIE, LA JOIE DE VIVRE

Il y a 100 ans, l'épidémie de grippe espagnole s'achève. Elle a duré deux ans et a emporté nombre de jeunes gens en trois vagues successives espacées par des périodes d'accalmie. Bientôt, la 1^{ère} guerre mondiale et la pandémie ne seront plus que des mauvais souvenirs. Une nouvelle ère commence. On peut à nouveau s'approvisionner sans restrictions en vivres et en charbon. On savoure également la liberté retrouvée. S'exprimer ou se déplacer librement, quel bonheur pour tous ! Depuis 1919, la Belgique a adopté le suffrage universel pur

et simple. Les plus riches qui votent deux ou trois fois, c'est fini. Une seule voix pour chaque homme, le principe d'égalité l'a enfin emporté. A partir de 1921, les femmes peuvent voter, uniquement aux élections communales, et elles peuvent même se présenter. C'est un début ! La cause des suffragettes fait son chemin. En 1920, l'âge de la pension vieillesse est fixé à 65 ans, un sacré progrès. Et en 1921, la journée de 8 heures de travail dans la semaine de 48 heures est acquise. On songe à demander les premiers congés payés mais il faudra patienter. Ce n'est pas pour tout de suite. La jeunesse est optimiste et confiante. Tandis qu'Anvers accueille les Jeux Olympiques, la joie de vivre revient peu à peu. A Arlon, on découvre les loisirs. C'est le vélo qui arrive en tête. Le club "La Pédale Arlonaise" voit le nombre de ses membres exploser. Ils sont des centaines à prendre le

départ des courses et rallyes organisés dans la région. Sur la plaine des Manœuvres, le cirque Amar fait chapiteau comble avec 4.000 spectateurs. Dans les rues défilent les caravanes des grandes marques automobiles, Ford et Citroën en tête, qui vantent les mérites de leurs modèles. Tandis que l'Association commerciale d'Arlon lance des concours d'étalages, les jeunes gens flirtent à la foire aux amoureux. Le carnaval est de retour et il a sa reine. La Jeunesse Arlonaise est sur le point de monter en promotion. Les premières sociétés d'habitations à bon marché sont créées. Partout, des grands travaux sont entamés. A la rue de Sesselich, le chantier du Lycée, la nouvelle école pour jeunes filles, est imposant. C'est l'Athénée actuel. Le courant électrique arrive dans le sud-Luxembourg. La fée "Electricité" est dépouillée de ses mystères et tout le monde veut s'y raccorder. La voix parle dans le poste de T.S.F. (Transmission Sans Fil) et des cours sont organisés pour apprendre à s'en servir. Vraiment, ces années-là sont folles.

Jean-Marie TRIFFAUX

